

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE DES MÉTIERS DE L'HABITAT ET DE
L'INDUSTRIE À GELOS

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public recherchant l'acquisition des règles de base de conception et de câblage d'installations électriques domestiques
- Pour une entreprise avec ses salariés en groupe constitué
 - Autres cas : nous consulter

PRÉ-REQUIS

- Aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

- Durée : 35 heures
- Organisation : à différentes périodes de l'année ; nous consulter

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Financement personnel
- Financement Pôle Emploi
- Financement Région
- Plan de développement des compétences
- PRO-A (ex Période de PRO)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de

- comprendre un cahier des charges de type électricité du bâtiment dans le domaine domestique
- lire et rectifier, si nécessaire, un plan architectural d'installation électrique avec les symboles normalisés
- étudier les spécificités électriques dans une pièce d'eau (salle d'eau)
- dimensionner le matériel nécessaire pour le tableau de répartition et de protection équipé d'un parafoudre
- comprendre la tarification électrique domestique
- réaliser la câblage d'un circuit d'éclairage en simple allumage et par télérupteur
- réaliser le câblage d'une prise de courant 230V+T
- réaliser le câblage d'une minuterie, d'un délesteur et d'un relais heures creuses

CONTENU DE LA FORMATION

Travaux préalables au câblage électrique dans le domaine domestique

- prendre connaissance du cahier des charges de type électricité
- réaliser les schémas d'installation électrique avec les symboles normalisés
- prendre connaissance du matériel électrique à mettre en oeuvre

Dimensionnement du tableau de répartition

- rappels des risques de l'usage de l'électricité à partir du didacticiel LEGRAND « la protection électrique »
- dimensionnement du tableau de répartition et de protection avec un questionnaire spécifique

Montage et câblages électriques simples 1er niveau

- montage de la platine de câblage suivant un plan côté
- câblage d'un circuit d'éclairage en simple allumage
- câblage d'un circuit de prise de courant

Montage et câblages électriques simples 2ème niveau

- câblage d'un circuit électrique en va et vient
- câblage d'un circuit d'éclairage par télérupteur et minuterie

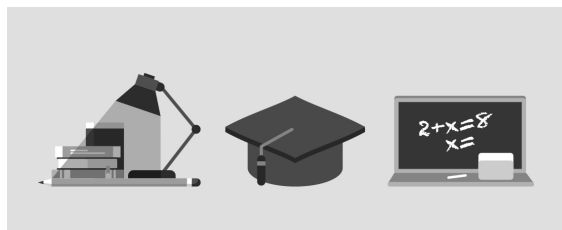
Montage et câblages électriques évolués

- câblage d'un relais « heures creuses »
- étude de la tarification électrique domestique
- câblage d'un délesteur

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Isabelle CASALIS
Conseillère en Formation
Professionnelle - Bâtiment et
Métiers d'Art
isabelle.casalis@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 07 15 72 74

Chantal DELMAS
Assistante administrative
chantal.delmas@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 59 84 99 28



CONDITIONS DE FORMATION

Modalités pédagogiques

- intégration sur des groupes de formation continue
- intégration sur les créneaux horaires de la formation initiale (sur classe existante de l'établissement formateur)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation

- l'évaluation des acquis du stagiaire se fera tout au long de la formation par définition des objectifs à atteindre, des méthodes à mettre en oeuvre, du travail à exécuter et par analyse des résultats obtenus
- l'ensemble est négocié individuellement, au préalable entre le responsable de la formation et le stagiaire

Validation

- portefeuille de compétences avec attestation de formation

PROFIL DES INTERVENANTS

Intervenants des spécialités

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Isabelle CASALIS
Conseillère en Formation
Professionnelle - Bâtiment et
Métiers d'Art
isabelle.casalis@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 07 15 72 74

Chantal DELMAS
Assistante administrative
chantal.delmas@greta-cfa-
aquitaine.fr
05 59 84 99 28